

# Comment le fisc va renforcer son arsenal

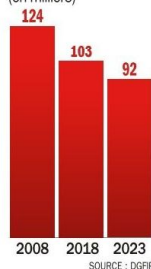
*Après dix ans de baisse des effectifs, les services du contrôle fiscal ont obtenu la création de 1 500 postes d'ici à 2027.*

La chute est impressionnante. En quinze ans, l'administration des impôts a perdu un quart de ses effectifs, soit 32 000 postes. Certes, la fusion des services, le développement du numérique, le prélèvement à la source ou la suppression de certains prélèvements – taxe d'habitation, redevance audiovisuelle – ont facilité la baisse, mais cela n'empêche pas le fisc de réclamer une pause. Après avoir connu des pertes de 1 000 à 2 000 postes par an, la direction générale des Finances publiques (DGFiP) ne sera amputée « que » de 200 postes en 2024, sur un effectif total de 92 000 personnes. Une bouffée d'oxygène qui va permettre de redéployer des effectifs vers le contrôle fiscal. Le gouvernement prévoit de renforcer ce service de 350 agents l'an prochain, qui s'ajouteront aux 200 nouvelles recrues de cette année. Au total, ce sont quelque 1 500 contrôleurs fiscaux supplémentaires qui sont attendus d'ici à 2027. De quoi compenser une partie des suppressions de postes réalisées en une décennie. « Mais attention, il ne s'agit pas d'un simple retour en arrière, prévient Jérôme Fournel, le directeur général des Finances publiques. Car l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle améliore considérablement la perti-

nence des contrôles fiscaux et nous concentrerons ces forces nouvelles sur des tâches à haut rendement. » Ainsi, si la diminution des troupes au sein du contrôle fiscal avait d'abord touché les services de récolte des données, de programmation et les antennes locales, les créations de postes concerneront en priorité les unités d'élite chargées des plus hauts patrimoines et des grands groupes.

## BAISSE DRASTIQUE

Nombre d'agents des impôts (en milliers)



200 suppressions de postes sont prévues en 2024 à la DGFiP avant un redéploiement.

Cette stratégie ne fait pas consensus. Les syndicats des agents du fisc alertent sur le manque de moyens pour lutter contre les petites fraudes du quotidien. « En dessous de certains seuils, il n'y a quasiment aucun contrôle, regrette un responsable de la CFDT, alors que ce sont les fraudes les plus palpables pour les Français. » La députée PS Christine Pirès-Beaune déplore, elle, « le message véhiculé depuis 2018 sur le droit à l'erreur des contribuables qui donne un sentiment d'impunité et perturbe le travail des agents ». Des arguments rejetés par Bercy. « Nous restons vigilants sur l'ensemble du spectre des fraudes, défend Jérôme Fournel. Et le meilleur dialogue entre les contribuables et l'administration des impôts débouche souvent sur des accords qui se traduisent par des rentrées fiscales plus rapides. » Une façon de lutter (en douceur) contre la fraude. L. F.

Thomas Cazenave, ministre des Comptes publics, annonce l'installation du Conseil d'évaluation des fraudes et dévoile son arsenal d'« outils juridiques » anti-fraude fiscale et sociale.

## Challenges. La lutte contre la fraude fiscale peut-elle vraiment améliorer l'état de nos finances publiques ?

**Thomas Cazenave.** Avant d'être un enjeu financier la lutte contre la fraude est un enjeu de cohésion et de justice sociales. Il n'y a pas de consentement à l'impôt si l'Etat n'est pas en mesure de garantir à nos concitoyens que tous ceux qui doivent payer des impôts les payent effectivement. Ensuite, il s'agit de montants considérables. En 2022, l'administration des impôts a notifié 14,6 milliards d'euros de redressements dans le cadre de ses contrôles fiscaux [les montants encaissés s'élèvent à 10,6 milliards]. Un montant historique, équivalent aux budgets des ministères de la Justice et de la Culture réunis!

### Quel objectif budgétaire fixez-vous à la lutte contre la fraude ?

Je ne donne pas de chiffre pour l'instant. L'évaluation du montant de la fraude est la mission principale que j'ai fixée au nouveau Conseil d'évaluation des fraudes. Cette instance sera installée début octobre et réunira des profils très variés, comme l'économiste Gabriel Zucman ou l'ancien directeur des politiques fiscales à l'OCDE, Pascal Saint-Amans. Il est important de quantifier avant de se fixer des objectifs.

**“Le crédit d'impôt pour les services à la personne va être mieux contrôlé.”**

### Le projet de loi de Finances pour 2024 apporte-t-il de nouvelles armes pour lutter contre la fraude ?

C'est un des axes majeurs. Les projets de loi de Finances et de financement de la Sécurité sociale vont créer une dizaine d'outils juridiques supplémentaires pour mieux lutter contre la fraude. Face à la nouvelle donne numérique, nos administrations pourront déléguer les vendeurs des plateformes numériques qui ne respectent pas leurs obligations fiscales ou permettre aux agents du fisc de mener des cyber-enquêtes sous pseudonyme.



Stephane Lagoutte/Myop pour Challenges

**THOMAS CAZENAVE,**  
ministre délégué chargé des Comptes publics.

## “Nous allons empêcher la fraude à la source”

Autre nouveauté : les obligations déclaratives sur les « prix de transfert » des grands groupes – les prix des services ou biens échangés au sein d'un même groupe – seront étendues aux entreprises d'au moins 150 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 400 millions aujourd'hui, et le délai de reprise du contrôle fiscal des transactions sur les actifs intangibles au sein des entreprises passera de trois à six ans.

### Y aura-t-il des mesures visant spécifiquement les particuliers ?

Concernant les particuliers, le dispositif d'avance du crédit d'impôt pour

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Thomas Cazenave sur [Challenges.fr](https://www.challenges.fr)

les services à la personne va être mieux contrôlé car des fraudes ont été identifiées notamment via des sociétés ou des prestations fictives.

### Allez-vous muscler les sanctions contre les fraudeurs ?

Un nouveau délit d'incitation à la fraude va voir le jour, afin de poursuivre tous les intermédiaires qui proposent des montages d'évasion fiscale, sans attendre la condamnation de leurs clients. C'est une manière d'empêcher la fraude à la source. Ce délit pourrait d'ailleurs concerner aussi les personnes promouvant la fraude aux aides sociales, comme l'a fait récemment un

youtubeur. J'ai demandé à mon administration d'y travailler, je serai extrêmement ferme sur le sujet.

### Les administrations sociales ne sont-elles pas en retard par rapport à l'administration des impôts dans la lutte contre la fraude ?

Notre ambition est d'avoir le même niveau d'exigence en matière de lutte contre la fraude fiscale et sociale. En parallèle de la création de 1500 postes au sein du contrôle fiscal à Bercy d'ici à 2027, on prévoit ainsi l'arrivée de 1000 agents supplémentaires chargés de la lutte contre la fraude au sein des caisses de Sécurité sociale. Ces agents s'ajouteront aux 450 cyberenquêteurs qui sont progressivement dotés de prérogatives de police judiciaire.

### Comptez-vous durcir les contrôles sur les arrêts-maladie, qui ont fortement progressé ces dernières années ?

Cette progression est complexe à analyser. Elle est liée à la hausse du nombre de personnes ayant un emploi, qui augmente mécaniquement les arrêts-maladie, aux conditions de travail dans certains secteurs, mais aussi à des abus. Dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, nous allons assouplir les modalités des contre-visites médicales demandées par les employeurs, afin que les conclusions de ces dernières ne soient plus nécessairement soumises à l'avis du médecin-conseil de la Sécurité sociale. Nous allons également interdire la prescription d'arrêts-maladie de plus de trois jours par téléconsultation, sauf lorsqu'il s'agit du médecin traitant du patient. Il y a trop d'abus, ce n'est pas acceptable.

### Le projet de fusion de la carte Vitale et de la carte d'identité est-il maintenu ?

Avec le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et le ministre de la Santé Aurélien Rousseau, nous avons lancé une mission d'inspection qui rendra ses conclusions dans trois ou quatre mois. Le rapport doit mettre à plat les différentes options, les conditions de réussite, les délais nécessaires, le coût et les avantages. On attend les résultats avant de tracer un chemin. C'est une réflexion de long terme. **Propos recueillis par**

**David Bensoussan et Laurent Fargues ▶**